

FONDATION



DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 19 JUIN 2024

LA FONDATION DU PATRIMOINE DÉVOILE LES 15 LAURÉATS DU PRIX SÉSAME 2024

www.fondation-patrimoine.org

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Chargée de relations médias

Maëlys Arnou

Téléphone

06 37 84 67 26

Mail

maelys.arnou@fondation-patrimoine.org

Adresse

**153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine**

Site

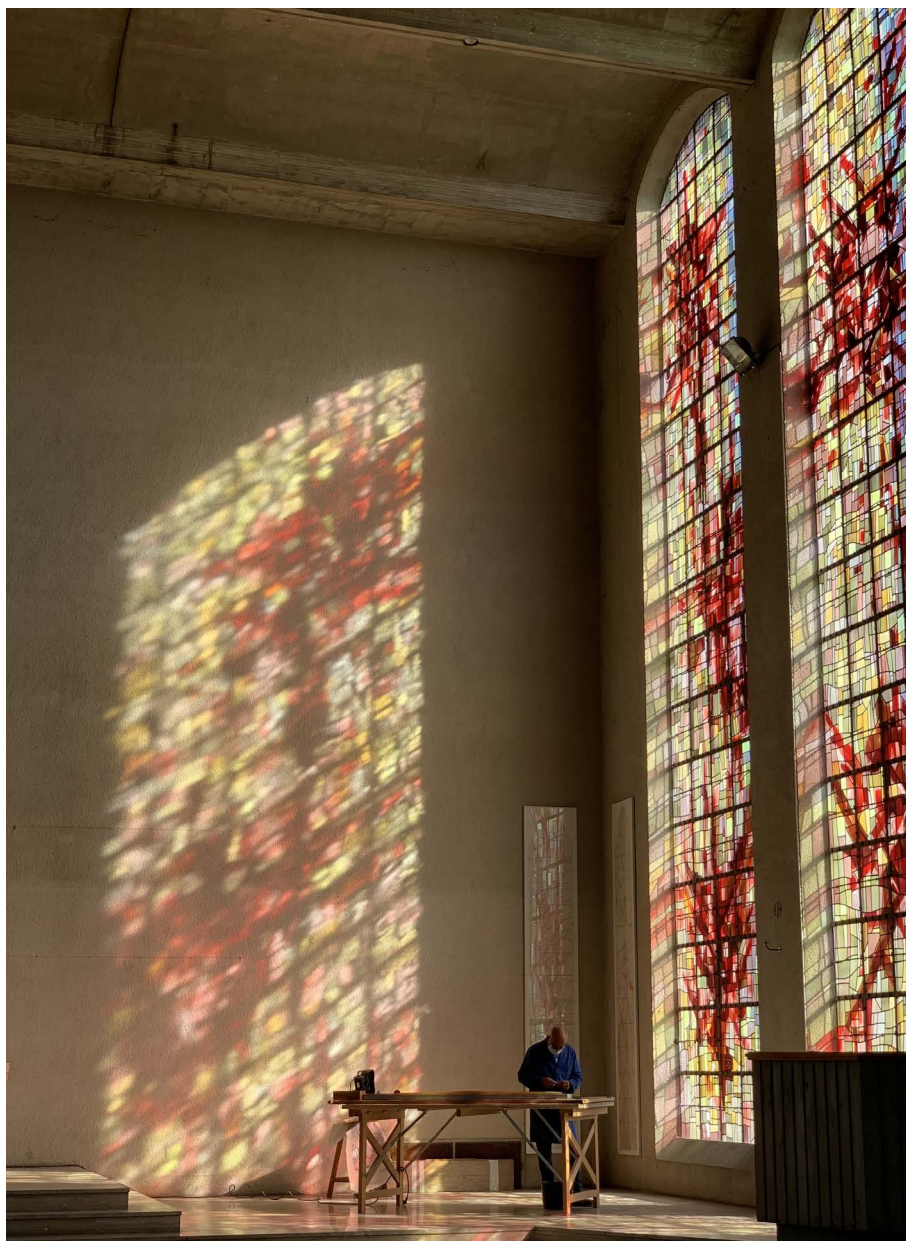
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondation.patrimoine

 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

 [@fondationdupatrimoine](https://instagram.com/fondationdupatrimoine)



Église du Sacré-Cœur à Reims © Atelier Simon-Marq

La Fondation du patrimoine est heureuse de dévoiler les 15 lauréats du prix Sésame 2024. Ce prix, créé en 2022 par la Fondation du patrimoine, récompense des animations et initiatives locales, consensuelles et originales mises en œuvre au sein d'édifices religieux, qu'un culte y soit toujours présent ou non. Les 15 lauréats 2024 mettent en lumière des projets aux vocations multiples (culturelle, éducative, sociale, économique...) conformément à l'esprit du prix Sésame valorisant la diversité des usages : 13 projets sont récompensés pour leurs usages compatibles et 2 pour leurs nouveaux usages.

Les lauréats du prix Sésame 2024 se distinguent par des actions variées, allant de la mise en place d'un espace d'exposition et de valorisation du savoir-faire des vitraillistes (à Reims) à la création d'un lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences intrafamiliales (à Saint-Martin-d'Hères). Parmi les autres initiatives récompensées, nous pouvons citer la création d'un espace muséal dédié à l'horlogerie (à Morbier), le soutien à l'organisation d'un festival international de viole de gambe (à Asfeld) ou encore la création d'un centre linguistique pour le dialecte hébraïque (à Benfeld).

LES LAURÉATS 2024 DU PRIX SÉSAME SONT :

(cliquez sur le nom des projets pour accéder à leur descriptif en pages suivantes)

1 – LES USAGES COMPATIBLES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • DRÔME • L'église Saint-Clair de Montfroc

Une église restaurée grâce à ses habitants qui s'anime au gré des manifestations culturelles et culturelles

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • ISÈRE • Le couvent Notre-Dame de la Délivrande à Saint-Martin d'Hères

La création d'un lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences intrafamiliales

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE • JURA • L'église Saint-Michel de Morbier

Un espace muséal au sein de l'église pour mettre en valeur le patrimoine horloger local

BRETAGNE • CÔTES D'ARMOR • L'église Saint-Maudez de Lanmodez

Des concerts mensuels pour faire vivre l'église et rassembler les habitants

GRAND-EST • ARDENNES • L'église d'Asfeld

Un écrin sur-mesure pour le festival international de viole de gambe

GRAND-EST • BAS-RHIN • La synagogue de Benfeld

Une synagogue d'exception à vocation culturelle et éducative

GRAND-EST • LORRAINE (édifice situé à Rome) • L'église Saint-Nicolas des Lorrains à Rome

Un projet d'ouverture culturelle pour faire rayonner la France à Rome

GRAND-EST • MEUSE • Le programme Parcours Vitrail

Illuminer les vitraux des églises par l'intérieur pour renforcer l'attractivité du territoire

HAUTS-DE-FRANCE • NORD • La chapelle Notre-Dame de Réconciliation à Lille

40 ans de programmation culturelle et de partage harmonieux des lieux

NOUVELLE-AQUITAINE • CREUSE • La chapelle Sainte-Marguerite d'Auzances

Poursuivre la redynamisation culturelle d'un centre-bourg rural aux vestiges historiques

NORMANDIE • Le réseau « Églises Ouvertes France »

Un réseau européen pour faire revivre les édifices religieux

OCCITANIE • GARD • Le grand temple d'Anduze

Rouvrir un temple fermé depuis six ans pour un usage partagé entre activités culturelles et culturelles

OCCITANIE • HAUTES-PYRÉNÉES • Le temple de Bagnères-de-Bigorre

Un temple historique qui reprend vie grâce à la mobilisation locale et à une programmation culturelle riche

2 – LES NOUVEAUX USAGES

GRAND-EST • MARNE • L'église du Sacré-Cœur à Reims

Un musée vivant du vitrail pour préserver et transmettre les savoir-faire ancestraux

NOUVELLE-AQUITAINE • LOT-ET-GARONNE • L'église Notre-Dame de la Nativité de Vignes

Une ancienne église réinvestie par une artiste pour développer l'offre culturelle locale

Bertrand de Feydeau, vice-président de la Fondation du patrimoine : « Avec ses 100 000 édifices religieux, la France est devant un vrai enjeu. Que deviendront-ils demain ? Comment les entretenir ? Une réflexion constructive peut permettre au patrimoine religieux de conserver sa vocation culturelle première, tout en autorisant des activités complémentaires réputées compatibles. De nombreuses initiatives ont été prises depuis quelques années, attestant que cela est possible. »

Alexandre d'Andoque, Directeur Culture & Patrimoine du Fonds du Bien Commun : « Au nom du Fonds du Bien Commun, je suis très heureux de récompenser ces projets locaux de valorisation du patrimoine religieux. Ils permettent de transmettre ces belles et vieilles pierres ainsi que l'histoire qui leur est attachée, aux générations futures. Nos édifices religieux méritent de rester des lieux de vie, de recueillement, de transmission. »

LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Le patrimoine religieux est l'un des principaux éléments du patrimoine de proximité : environ 100 000 édifices religieux sont répartis sur tout le territoire national. Il constitue un véritable bien commun, visible et accessible à tous. Sa valeur est multiple : spirituelle, historique, géographique, sociale. En favorisant les usages et l'utilisation de ces édifices, le prix Sésame de la Fondation du patrimoine encourage un entretien plus durable du patrimoine.

Faire vivre le patrimoine religieux, c'est aussi éviter sa disparition subie ou volontaire, et favoriser sa transmission à tous. Son avenir concerne tous les cultes, mais aussi toutes les communes et leurs habitants : plus de 40 000 édifices religieux appartiennent à des communes, et 75% d'entre elles sont des communes de moins de 3 000 habitants. Avec le prix Sésame, la Fondation du patrimoine récompense des usages compatibles ou des reconversions respectueuses de l'esprit des lieux. Ce sont autant d'exemples et de bonnes pratiques dont s'inspirer et qui sont répliquables partout en France.

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine a permis la sauvegarde de plus de 8 000 sites religieux sur les 40 000 projets accompagnés depuis plus de 25 ans. Ces actions, qui ont représenté 60 % de ses collectes de dons, prouvent que l'avenir du patrimoine religieux est un enjeu de territoire et de cohésion. La vocation du prix Sésame est ainsi de permettre ou d'encourager l'ouverture ou la réouverture d'édifices religieux afin de garantir l'avenir à long terme de ce patrimoine, au-delà des nécessaires travaux de restauration que la Fondation du patrimoine accompagne financièrement.

OBJECTIFS DU PRIX SÉSAME

- ▶ Identifier des initiatives d'usages partagés entre une activité culturelle et d'autres activités culturelles, sociales, voire économiques, ou de reconversion vers d'autres usages que culturels
- ▶ Récompenser les projets les plus qualitatifs
- ▶ Valoriser ces réussites et les faire connaître plus largement afin d'inspirer les propriétaires publics et privés

CRITÈRES DE SÉLECTION DES LAURÉATS

- ▶ La compatibilité avec la tradition culturelle et l'esprit du lieu
- ▶ La concertation et le soutien local au projet
- ▶ Le respect de l'architecture et de la qualité patrimoniale du bâtiment
- ▶ L'ouverture au public et la fréquentation du site
- ▶ L'impact positif sur le territoire

APPEL À CANDIDATURES

- ▶ Les candidats peuvent candidater dès à présent pour l'édition 2025. Pour soumettre un projet, contactez les délégations régionales de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/contact
- ▶ Une charte du prix a été établie qui recense les principes à respecter pour soumettre un projet. Toutes les informations sur le prix Sésame sont disponibles ici : <https://www.fondation-patrimoine.org/c/soumettre-un-projet/obtenir-une-aide-financiere/prix-sesame/397>

CONCERTATIONS PRÉALABLES

Ce prix résulte d'une réflexion pour laquelle la Fondation du patrimoine s'est entourée de nombreuses personnalités et a auditionné les parties prenantes : représentants des cultes, collectivités territoriales et associations d'élus, professionnels de la préservation du patrimoine et associations de soutien à celui-ci.

LE JURY DU PRIX SÉSAME

Le jury est présidé par Bertrand de Feydeau, vice-président de la Fondation du patrimoine et est composé d'experts et de mécènes.

LES MÉCÈNES DU PRIX SÉSAME

Le prix Sésame existe avec le soutien de généreux mécènes dont le Fonds du Bien Commun.



1. LES USAGES COMPATIBLES

PRÉSENTATION DES 13 PROJETS LAURÉATS

[Accédez aux visuels presse ici](#)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • DRÔME**L'ÉGLISE SAINT-CLAIR DE MONTFROC**

Une église restaurée grâce à ses habitants qui s'anime au gré des manifestations culturelles et culturelles

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Concert dans l'église Saint Clair de Montfroc © Fondation du patrimoine

Nombre d'habitants : 70 habitants

Propriétaire : commune de Montfroc

Structure utilisatrice : diocèse et association Sauvegarde de Saint-Clair

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

L'église fut construite sur l'emplacement d'un prieuré datant du XII^e siècle. Elle a fait l'objet au cours des siècles de plusieurs transformations, mais le plan ancien semble dater du XIII^e siècle et les dernières réalisations datent du milieu du début du XX^e siècle. Restée plus de 50 ans à l'abandon, l'église paroissiale est maintenant entièrement restaurée grâce à l'association Sauvegarde de Saint-Clair, créée en 2014, qui a accompagné la mairie dans son projet de restauration. Les habitants ont été consultés plusieurs fois au cours de la restauration, notamment pour la décoration intérieure (peinture, décor, lustre, etc.). Les travaux de restauration commencés en 2017 se sont terminés en 2022.

USAGE DU LIEU

L'église restaurée revit et accueille à nouveau des manifestations culturelles (messes, baptêmes, mariages...) mais également des concerts, expositions et conférences, en accord avec les différents acteurs (mairie, associations et paroisse). À la demande du curé, une participation à la Ronde des Crèches

est assurée par des bénévoles de l'association et grâce au prêt de santons d'une artiste céramiste locale. La commune souhaite également aménager le jardin attenant, pour y replanter des essences locales et contribuer à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sous l'égide de l'Office Français de la Biodiversité.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra :

- ▶ l'aménagement des terrains facilitant l'accès à l'église
- ▶ l'aménagement du « jardin de curé » en vue de faire connaître les espèces de la flore locale et de tester des espèces nouvelles adaptées au changement climatique
- ▶ l'acquisition de chaises qui resteraient à demeure dans l'église et seraient utilisées lors des manifestations à l'intérieur ou à l'extérieur
- ▶ l'installation d'un système de vidéo-surveillance pour permettre une ouverture plus régulière de l'église aux visiteurs et touristes

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2014** : création de l'association pour la sauvegarde de l'église
- ▶ **2017** : lancement de la collecte de dons et début des travaux de restauration
- ▶ **2022** : inauguration de l'église restaurée et début de la programmation artistique et musicale dans l'église



Église Saint Clair de Montfroc © Fondation du patrimoine

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • ISÈRE**LE COUVENT NOTRE-DAME DE LA DÉLIVRANDE
À SAINT-MARTIN D'HÈRES****La création d'un lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences intrafamiliales****DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €***Couvent Notre-Dame de la Délivrande © Congrégation des sœurs de Notre-Dame de la Délivrande***Nombre d'habitants :** 38 545 habitants**Propriétaire :** Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Délivrande**Structure utilisatrice :** Congrégation et association l'Étoile du Berger**Usage compatible :** social**Statut :** affecté au culte catholique**HISTOIRE DU LIEU**

Depuis sa construction entre 1885 et 1887, le bâtiment du couvent des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame de la Délivrande a accueilli des sœurs en formation initiale (noviciat) et en études professionnelles (studentat), des sœurs à la retraite et des sœurs âgées. La maison a été un lieu de passage vers et depuis les différentes missions internationales de la congrégation, facilitant les congés sabbatiques des sœurs, leur ressourcement et leurs démarches administratives. Le bâtiment héberge aujourd'hui le siège administratif de la Congrégation. Le bâtiment du couvent étant devenu trop grand pour le nombre décroissant de sœurs de la congrégation et leurs activités apostoliques en France ayant considérablement réduit, les sœurs se trouvaient en difficultés de maintenir la fonctionnalité et l'esthétique du bâtiment. En conséquence, en 2017, après de nombreuses consultations et un réexamen de leurs options apostoliques à Saint-Martin d'Hères et dans l'agglomération grenobloise, les sœurs envisagent d'autres modes d'occupation des lieux.

USAGE DU LIEU

En collaboration avec l'association nouvellement enregistrée, « Étoile du Berger », les sœurs souhaitent réduire leur espace communautaire en vue de mettre une partie de leur bâtiment à la disposition de

cette association pour son travail auprès des personnes victimes de violences intrafamiliales. Le projet Étoile du Berger sera développé progressivement. Dans un premier temps, la cuisine, le réfectoire, et les autres espaces de vie communs des sœurs, situés au rez-de-chaussée de l'aile droite du bâtiment seront aménagés pour le projet. En même temps, un nouvel espace de vie sera restauré pour les sœurs dans l'aile gauche.

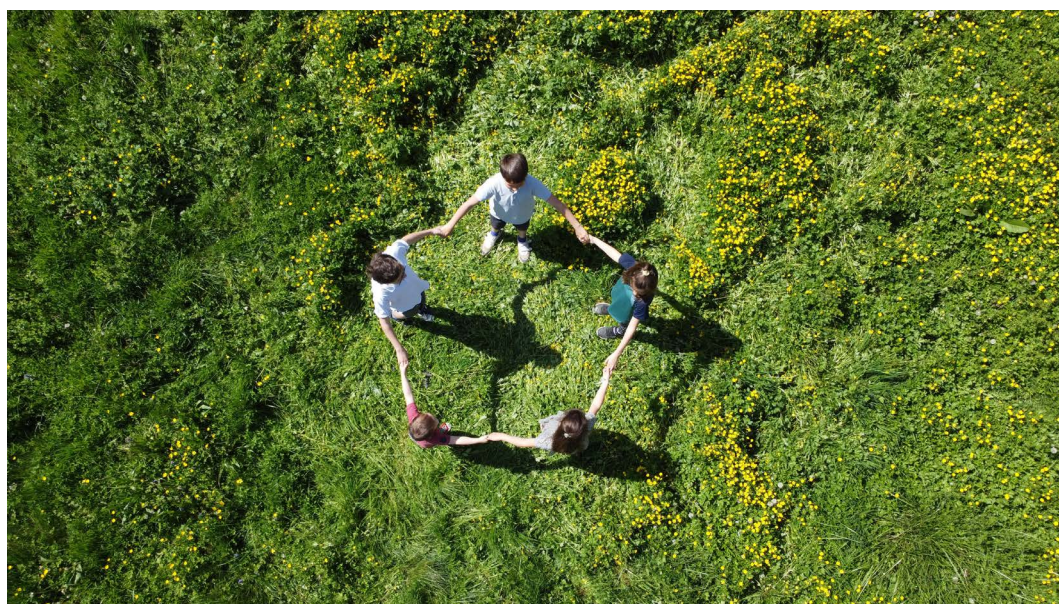
AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra de financer la rénovation et l'aménagement des espaces qui seront utilisés par l'association Étoile du Berger :

- ▶ rénovation du toit
- ▶ rénovation des fenêtres pour mettre l'isolation du bâtiment
- ▶ réaménagement des deux ailes du couvent : l'aile droite va abriter la zone d'accueil et les bureaux de l'association, l'aile gauche sera également réaménagée pour accueillir l'espace de vie de la communauté

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **Septembre 2024** : début des travaux
- ▶ **Décembre 2024** : fin prévisionnelle des travaux



© Association Etoile du Berger

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE • JURA**L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE MORBIER**

Un espace muséal au sein de l'église pour mettre en valeur le patrimoine horloger local

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Église Saint-Michel de Morbier © Commune de Morbier

Nombre d'habitants : 2 274 habitants

Propriétaire : commune de Morbier

Structure utilisatrice : diocèse et association patrimoniale

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

L'église de Morbier impressionne par sa puissante façade et ses deux clochers encadrant le porche d'entrée au fronton triangulaire. Construite entre 1835 et 1839, elle doit son existence à la fortune des horlogers morberands. Son horloge a été fabriquée à Morbier, en 1895, par l'entreprise Arsène Cretin-l'Ange. Elle commande trois cadrans (sur les façades nord, ouest et sud de l'église) et une boule bicolore pour les phases de la lune. Elle sonne les heures avec répétition et les quarts, sur trois cloches. L'aspect esthétique du mécanisme a été particulièrement soigné, ce qui en fait un véritable chef d'œuvre.

USAGE DU LIEU

La commune souhaite créer au sein de l'église un espace muséal dédié à l'horlogerie, pour mettre en avant l'histoire et le patrimoine horloger de l'édifice, du village et de la région.

Le mécanisme de l'horloge, en mauvais état, sera démonté et restauré puis placé un étage plus bas afin de le rendre accessible au public lors de visites guidées. La salle du clocher nord au premier étage et les tribunes au-dessus de la nef, un espace aujourd'hui délaissé dans l'église, seront rénovées pour

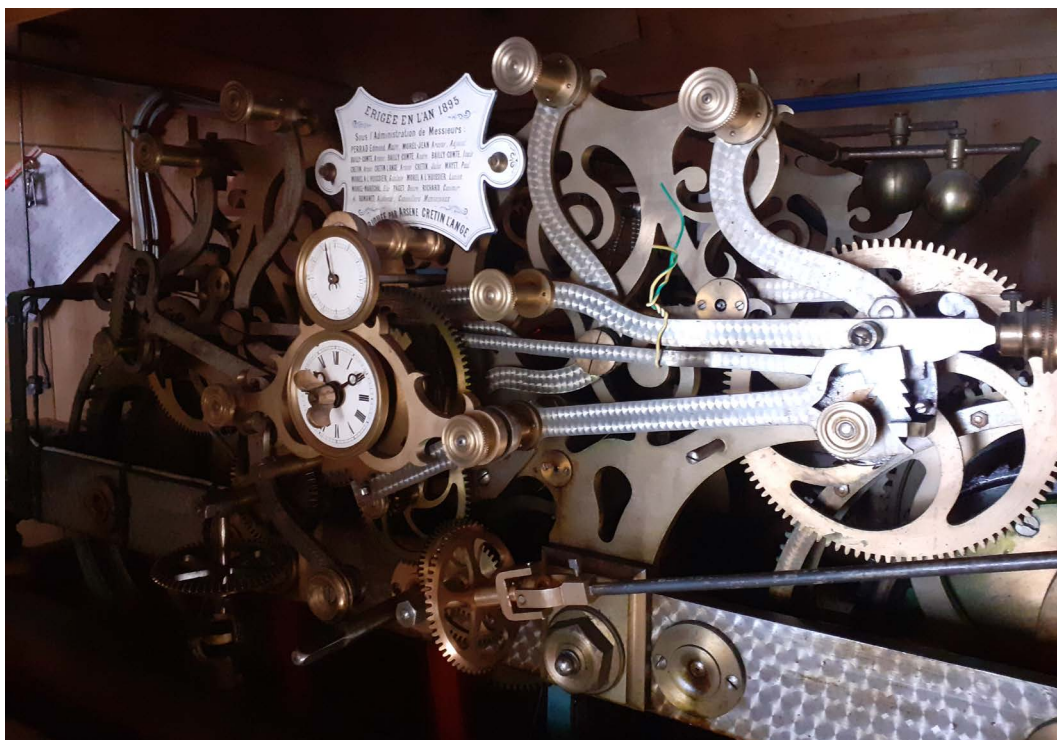
accueillir le mécanisme et l'espace d'exposition. Cet espace présentera notamment plusieurs objets en lien avec l'histoire de Morbier appartenant à l'association Horlogerie Comtoise (mécanismes d'horloges monumentales, pendules, plaques en émail...).

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

L'aide financière du prix sera utilisée pour restaurer les espaces concernés, à savoir la salle du clocher nord au premier étage qui a vocation à accueillir le mécanisme de l'horloge, et les tribunes où seront exposées diverses pièces d'horlogerie prêtées par l'association.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2010** : début des visites guidées par l'association Horlogerie Comtoise
- ▶ **2023** : mobilisation de l'association autour du projet de rénovation et d'exposition
- ▶ **Juillet 2024** : démarrage des travaux (démontage de l'horloge)
- ▶ **Automne 2025** : fin des travaux



Horloge de l'église Saint-Michel de Morbier © Commune de Morbier

BRETAGNE • CÔTES D'ARMOR

L'ÉGLISE SAINT-MAUDEZ DE LANMODEZ

Des concerts mensuels pour faire vivre l'église et rassembler les habitants

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Concert dans l'église Saint-Maudez de Lanmodez © Les balades en Trégor

Nombre d'habitants : 420 habitants

Propriétaire : commune de Lanmodez

Structure utilisatrice : association Les balades en Trégor

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

L'église paroissiale Saint-Maudez de Lanmodez est un édifice datant du XVIII^e siècle. Elle fut reconstruite de 1709 à 1785, le porche sud ayant été édifié en 1768. Il s'agit d'un édifice à vaisseau unique construit en moellons de granite et schiste sur un plan en croix latine. Le cimetière jouxte l'édifice religieux dans son enclos traditionnel, l'un des rares cas conservé en Bretagne.

USAGE DU LIEU

L'église n'est ouverte que très ponctuellement dans l'année. Après consultation des habitants, un projet de mise en valeur de l'édifice et de son architecture au travers d'un usage pérenne et régulier a vu le jour avec la création des Musicales du dimanche. Ces concerts de musique sont organisés par l'association une fois par mois dans trois petites communes dépourvues de toute proposition culturelle de proximité : Lanmodez, Trégastel et Plouaret.

À terme, l'association envisage de développer une approche pédagogique autour de l'instrument et du répertoire pour accompagner des publics scolaires dans leur découverte de la musique. Des interventions auprès d'écoles ont ainsi déjà été réalisées en 2023.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix servira à réaliser des travaux afin de permettre un meilleur accueil du public :

- ▶ La réfection de l'électricité avec une mise aux normes actuelles et l'installation de lumières qui mettront en valeur le patrimoine mobilier de l'édifice (en particulier le statuaire présent et le calice qui est classé au titre des Monuments Historiques)
- ▶ La sonorisation et le chauffage du lieu pour le confort des visiteurs
- ▶ La mise en place d'un accès PMR

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2021** : début de l'initiative des Musicales du dimanche pour les habitants de la commune
- ▶ **2022** : l'initiative s'étend aux communes de Trégastel et Plouaret
- ▶ **2023** : l'association développe une approche pédagogique auprès de publics scolaires



Église Saint-Maudez de Lanmodez © Les balades en Trégor

GRAND-EST • ARDENNES**L'ÉGLISE D'ASFELD****Un écrin sur-mesure pour le festival international de viole de gambe****DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €***Église d'Asfeld © Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine Asfeldois***Nombre d'habitants :** 1 100 habitants**Propriétaire :** commune d'Asfeld**Structure utilisatrice :** Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine Asfeldois**Usages compatibles :** culturel et touristique**Statut :** affecté au culte catholique**HISTOIRE DU LIEU**

En 1680, l'ancienne église menaçant de s'écrouler, le comte d'Avaux décide d'en faire reconstruire une nouvelle d'inspiration italienne et de style baroque. Il confie cette tâche à un frère dominicain, François Romain. La structure singulière de l'édifice, avec ses formes curvilignes et son péristyle, évoque volontairement la viole de gambe, instrument phare de l'époque. L'église a été rénovée plusieurs fois entre les années 1990 et 2022.

USAGE DU LIEU

L'église accueille tous les deux ans, en juillet, le festival international de viole de gambe, en écho à la forme si particulière de l'édifice. Ce festival attire un public provenant de la France entière et de l'Europe, autour : de concerts organisés à l'intérieur de l'église ou sous le péristyle, un salon de lutherie, un consort géant, des ateliers de découverte et des conférences.

Au-delà du festival, quelques concerts ont également lieu dans l'église chaque année par les chorales et écoles de musique locales, en lien avec différentes associations.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra à l'association de poursuivre ses actions de sauvegarde de l'église, et viendra soutenir financièrement l'organisation du festival international de viole de gambe et des quelques concerts annuels.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **1981** : création de l'Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine Asfeldois
- ▶ **2001** : partenariat avec la Société Française de Viole pour la mise en œuvre du festival international de viole de gambe (biennuel)
- ▶ **2022** : derniers travaux de restauration de l'église (clocher)
- ▶ **Juillet 2024** : prochaine édition du festival international de viole de gambe



Festival international de viole de gambe © Jean Louis Charbonnier

GRAND-EST • BAS-RHIN**LA SYNAGOGUE DE BENFELD****Une synagogue d'exception à vocation culturelle et éducative****DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €***Synagogue de Benfeld © Fondation du patrimoine MyPhotoAgency Julian Perez***Nombre d'habitants :** 5 820 habitants**Propriétaire :** Consistoire israélite du Bas-Rhin**Structure utilisatrice :** Consistoire israélite du Bas-Rhin**Usages compatibles :** culturel et éducatif**Utilisation :** culte juif**HISTOIRE DU LIEU**

La synagogue de Benfeld jouit d'aménagements intérieurs d'exception. La partie centrale de l'édifice fut construite en 1846 puis connut un agrandissement en 1876 (ajout de deux ailes) qui conféra sa forme définitive au lieu. Un ensemble de fresques orientalisantes remarquables, réalisées par le peintre benfeldois Achille Metzger et inspirées de la synagogue de Florence, en ornent l'intérieur. La synagogue possède le seul orgue construit par les Wetzels pour une synagogue qui soit parvenu jusqu'à nous. Lieu chargé d'histoire, l'édifice échappa à la destruction pendant la Seconde Guerre mondiale grâce à l'action du secrétaire de mairie, Eugène Guthapfel. Cependant, elle ne fut pas totalement épargnée puisqu'un tir d'obus endommagea son pignon.

USAGE DU LIEU

Au-delà de la préservation de la synagogue comme témoignage de l'histoire de la communauté juive de Benfeld et de la ville elle-même, un vaste projet de valorisation doit voir le jour. En plus de sa fonction culturelle, la synagogue aura également une vocation culturelle en accueillant des concerts et en participant aux Chemins d'Art Contemporain qui permettent d'ouvrir des lieux à tous en coopération avec des artistes et les institutions d'art contemporain de la région Grand-Est.

En outre, y sera hébergé un centre linguistique pour le dialecte hébraïque alsacien, l'hébreu moderne et l'hébraïque biblique.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

L'édifice souffre de problèmes causés par l'humidité et la mэрule. De premiers travaux ont été réalisés : traitement de la mэрule, réparation de la zinguerie. La restauration des stores peints à la main est en cours. Le prix permettra de finaliser les travaux restants, afin que le lieu puisse être ouvert dans les meilleures conditions. Ces travaux portent sur les lots de maçonnerie, le crépi extérieur, la pierre de taille, les enduits et la peinture, les menuiseries intérieures et les plafonds en plâtre.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **Décembre 2020** : début des travaux
- ▶ **Début 2025** : fin prévisionnelle des travaux

GRAND-EST • LORRAINE (Édifice situé à Rome, Italie)

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DES LORRAINS À ROME

Un projet d'ouverture culturelle pour faire rayonner la France à Rome

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Église Saint-Nicolas des Lorrains à Rome © Léa RP - PEFR

Nombre d'habitants : 2,8 millions d'habitants

Propriétaire : Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette

Structure utilisatrice : Église catholique de France et association Gallia & Roma

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

Présents à Rome dès le XIV^e siècle, les Lorrains créent leur propre confrérie en 1508 pour accueillir les Lorrains en pèlerinage à Rome. Ils reçoivent du pape une église en 1622 qui devient Saint-Nicolas-des-Lorrains. Peu après, les Lorrains décident de reconstruire l'église en 1635 et confient les travaux à François Desjardins, originaire de Toul. En 1730, dom Dominique Fabri, administrateur de la confrérie, lança des travaux de décoration intérieure (fresques, marbres et stucs) pour lesquels il appela des artistes italiens. Depuis 1816, la confrérie est sous l'administration des Pieux Établissements de la France à Rome et poursuit sa mission d'accueil des Lorrains à Rome.

USAGE DU LIEU

L'église est déjà ouverte ponctuellement pour des visites, et des conférences de philosophie pour des étudiants. Le projet, mené en collaboration entre les Pieux Établissements, l'ambassade de France près le Saint-Siège, l'association des Lorrains et la région Grand-Est, est d'ouvrir davantage l'église et de renforcer la programmation culturelle dans le cadre du Jubilé de 2025 qui devrait attirer un million de Français à Rome. Le projet comprend également l'inscription de l'église dans un parcours touristique autour des cinq églises françaises à Rome, et la réorganisation du système de visites de l'église pour y intégrer des visites guidées.

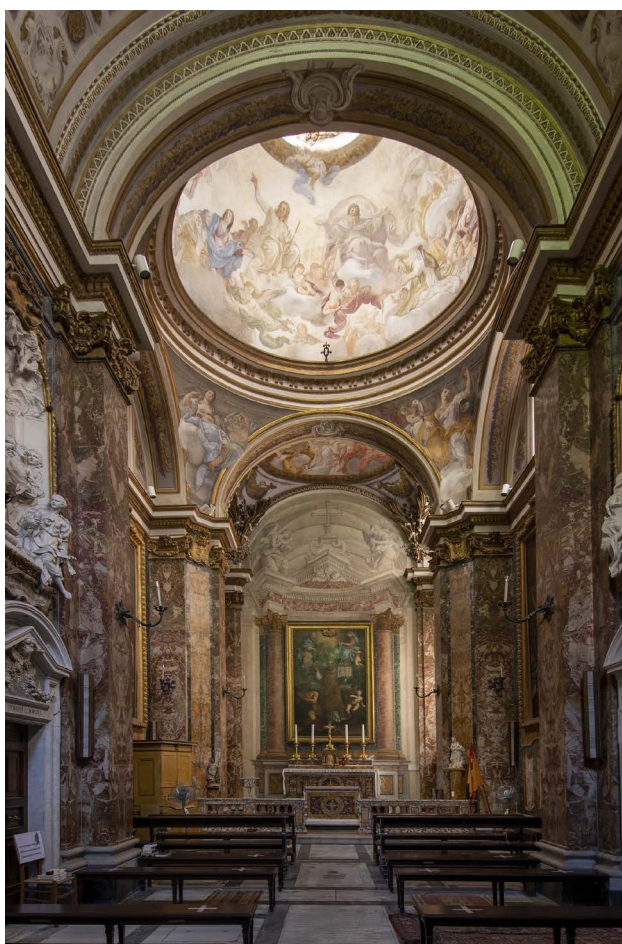
AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix servira à :

- ▶ La création d'une application dont une partie sera consacrée à Saint-Nicolas : son contenu sera adapté à tous les publics, et notamment aux enfants et aux jeunes.
- ▶ La publication d'un ouvrage consacré à l'église Saint-Nicolas pour compléter les informations de l'application et faciliter les visites.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **Septembre 2024** : recrutement d'une personne chargée de l'accueil et de l'organisation des visites de l'église
- ▶ **24 décembre 2024** : ouverture du Jubilé



Église Saint-Nicolas des Lorrains à Rome © Azimut

[Accédez aux visuels presse ici](#)

GRAND-EST • MEUSE

LE PROGRAMME PARCOURS VITRAIL

Illuminer les vitraux des églises par l'intérieur pour renforcer l'attractivité du territoire

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Collégiale Saint-Etienne à Saint-Mihiel © Vincent Adelus

Nombre d'habitants : 15 000 habitants

Structure utilisatrice : Association L'Esperluette (&)

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

Parcours Vitrail est un dispositif né en 2022 de la volonté de mieux valoriser et relier entre elles les églises de la Meuse. L'association a ainsi mis en place un procédé d'illumination des vitraux par l'intérieur, d'abord dans l'église Saint-Michel et la Collégiale Saint-Etienne de Saint-Mihiel. Le dispositif a ensuite été progressivement élargi et trois parcours de découverte ont alors été imaginés, pour inviter touristes et habitants à admirer les églises du territoire. Depuis 2022, vingt églises du territoire meusien ont déjà bénéficié du programme, et quatre de plus ont rejoint Parcours Vitrail pour les prochaines éditions.

USAGE DU LIEU

En partenariat avec le curé affectataire et la commune, le dispositif consiste à illuminer les vitraux de l'église par l'intérieur, par le biais d'installations lumineuses, pour valoriser l'édifice de jour comme de nuit. L'illumination est réalisée dans le strict respect du lieu et de la circulation dans l'édifice. Les vitraux sont éclairés de 16 heures à 23 heures, tous les soirs de fin novembre à mi-janvier.

L'illumination des vitraux s'accompagne de rencontres culturelles : concerts « invisibles », conférences par la Cité du Vitrail de Troyes, visites accompagnées d'un vitrailliste, ateliers vitrail pour les jeunes publics, balades commentées par des historiens. Des créations contemporaines sont également réalisées pour chaque église du programme, sous la forme de vitraux modernes éphémères sur calque. Ces manifestations culturelles et éducatives visent à proposer différentes perspectives sur l'édifice, invitant le visiteur à (re)découvrir l'église d'un œil nouveau.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra à l'association d'acquérir du matériel supplémentaire (luminaires, petits projecteurs, matériel électrique) afin de développer le dispositif sur d'autres édifices et d'autres communes. L'association souhaite également accompagner davantage les visiteurs en renforçant la médiation dans les lieux : mise en ligne d'une carte interactive existante et création d'un site internet.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2022** : naissance du programme Parcours Vitrail
- ▶ **Janvier-juillet 2023** : tests et finalisation de l'installation lumineuse dans la Collégiale Saint-Etienne



Création de vitraux modernes éphémères sur calque, Parcours Vitrail © Vincent Adelus

HAUTS-DE-FRANCE • NORD**LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE RÉCONCILIATION À LILLE****40 ans de programmation culturelle et de partage harmonieux des lieux****DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €***Concert dans la Chapelle Notre-Dame de Réconciliation © Benoit Poix***Nombre d'habitants :** 236 234 habitants**Propriétaire :** Association diocésaine de Lille**Structure utilisatrice :** diocèse et association culturelle**Usages compatibles :** culturel et éducatif**Statut :** affecté au culte catholique**HISTOIRE DU LIEU**

La chapelle Notre-Dame de Réconciliation est l'un des plus anciens édifices religieux de Lille, les fondations du bâtiment remontant à la fin du X^e – début du XI^e siècle. Les piliers et les arcades de la nef en pierre bleue de Tournai, datés du XVII^e siècle, forment un ensemble très rare de transition entre le roman et le gothique. L'édifice subit des modifications importantes au cours des XVII^e et XIX^e siècles.

En 1983 l'initiative a été prise de restaurer la chapelle et de la faire vivre en y créant un lieu de rassemblement au service de l'art et de la culture, pour le quartier et pour la ville. La nef, les collatéraux, les charpentes et toitures principales ainsi que les vitraux et façades ont été entièrement restaurés. Depuis que les travaux effectués ont rendu les lieux utilisables, les offices dominicaux de la paroisse et de l'église gréco-catholique ukrainienne de Lille y sont célébrés les samedis et dimanches. La communauté ukrainienne y organise également ses rassemblements à caractère culturel, social et caritatif.

USAGE DU LIEU

Dans le cadre de la saison culturelle à la chapelle et du festival Les Musicales de la Chapelle, l'Association des Amis de la Chapelle y organise conférences, expositions, concerts, au moins une fois par mois.

Chacune de ces manifestations réunit au moins une centaine de personnes. L'association tient une permanence hebdomadaire et organise des visites guidées, notamment pour les scolaires, plusieurs fois par an. L'association a l'intention de poursuivre et de développer l'animation culturelle de la chapelle en se dotant au fur et à mesure du matériel nécessaire : écran, sonorisation, éclairage de scène, grille pour les expositions. L'objectif est de relever la qualité des prestations offertes avec le souci de pérenniser notamment le festival et d'en faire un incontournable de la vie culturelle lilloise.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra de financer les travaux d'aménagement de l'espace mémoriel destiné lors des représentations à servir de loges aux artistes. Cela permettra d'améliorer la qualité du service proposé aux artistes afin de proposer un nombre encore plus important de manifestations et donc d'occasions de faire vivre la chapelle.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **1933** : la chapelle est vendue à l'Association Diocésaine de Lille qui en est toujours propriétaire
- ▶ **1983** : projet de restauration de la chapelle pour en faire un lieu de rassemblement au service de l'art et la culture
- ▶ **2014** : création du festival Les Musicales de la Chapelle



Chapelle Notre-Dame de Réconciliation © Benoit Poix

NORMANDIE

LE RÉSEAU « ÉGLISES OUVERTES FRANCE »

Un réseau européen pour faire revivre les édifices religieux

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Église de Auxi-le-Château © Églises Ouvertes France

Territoires : Normandie, Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, PACA

Structure utilisatrice : diocèses

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU PROJET

« Églises Ouvertes France » fait partie d'un réseau européen fondé en 2007 en Belgique, qui vise à mettre en valeur le patrimoine religieux et à contribuer à son accessibilité en assurant la promotion de ces sites et en créant des instruments pour aider le visiteur à les découvrir. Le réseau est créé en France en 2014, d'abord dans le Nord-Pas-de-Calais, avant de s'étendre en Grand-Est, Bourgogne et Normandie. L'association devient ainsi en mai 2023 « Églises Ouvertes France » afin de répondre aux attentes des différents membres du réseau mais également des partenaires du projet. À cette même période l'association reçoit le prix Patrimoine de la Fondation Stéphane Bern.

USAGE DU LIEU

Le réseau compte aujourd'hui 132 édifices religieux en France, qui sont accompagnées pour mettre en valeur et rendre accessible leur patrimoine. Plusieurs actions sont ainsi menées pour :

- ▶ Ouvrir ce patrimoine religieux à la population locale et aux visiteurs étrangers
- ▶ Créer des instruments adaptés à différents publics pour aider le visiteur à découvrir et interpréter ce patrimoine religieux

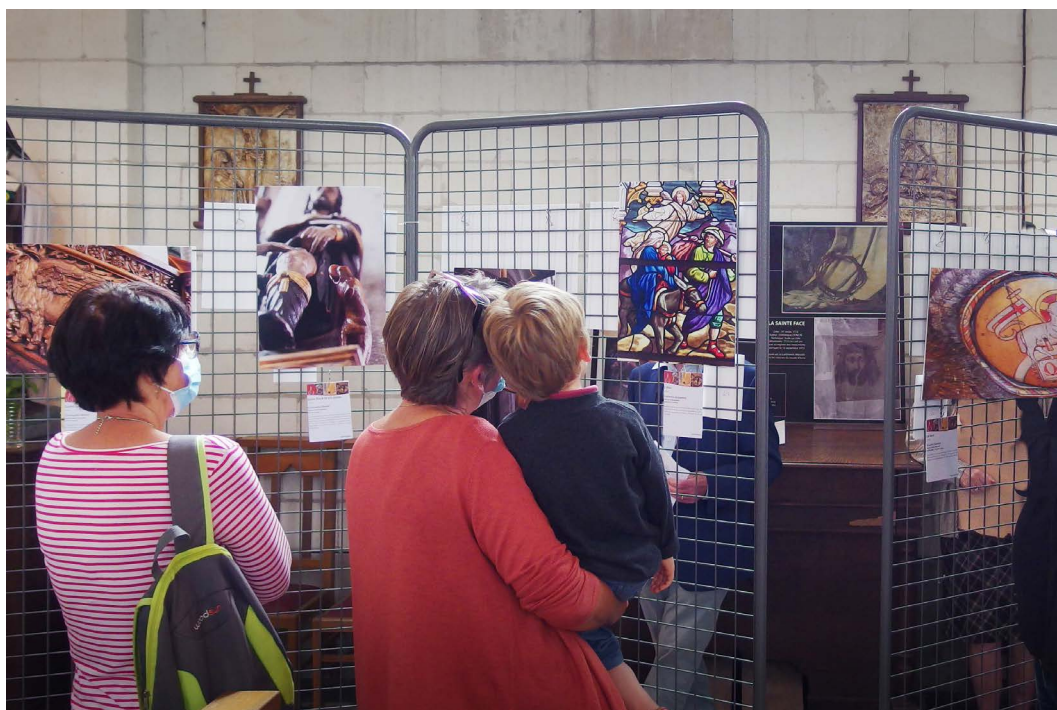
- ▶ Diffuser et promouvoir les activités d'animation du patrimoine religieux (Nuit des Églises, Journées Européennes du Patrimoine...), et favoriser les usages partagés (visites, concerts, conférences, expositions...)
- ▶ Établir des liens entre les équipes locales et le réseau afin de limiter l'isolement des édifices

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Pour conforter le développement à l'échelle nationale du réseau, le prix sera investi dans l'élaboration de capsules vidéo permettant à l'association de renforcer sa communication et mieux se faire connaître.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2007** : création du réseau « Églises Ouvertes » en Belgique
- ▶ **2014** : ouverture de l'antenne française à Arras
- ▶ **2017-2022** : développement du réseau en France
- ▶ **2023** : lauréat du prix Patrimoine 2022 de la Fondation Stéphane Bern



Exposition Le bestiaire dans les églises, au musée d'art sacré de Saint-Mihiel © Églises Ouvertes France

NOUVELLE-AQUITAINE • CREUSE**LA CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE D'AUZANCES**

Poursuivre la redynamisation culturelle d'un centre-bourg rural aux vestiges historiques

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Concert à la chapelle Sainte-Marguerite d'Auzances © Commune d'Auzances

Nombre d'habitants : 1 177 habitants

Propriétaire : commune d'Auzances

Structure utilisatrice : diocèse catholique de France

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : affecté au culte catholique

HISTOIRE DU LIEU

La chapelle Sainte-Marguerite, datée du XVII^e siècle, se trouve à proximité du Champ de Foire, point haut du village. Il est établi que ce petit bâtiment fut la première « maison commune » d'Auzances au cours de la Révolution. Depuis 1980, une partie de la chapelle abrite une collection archéologique constituée d'objets d'époque gallo-romaine découverts à Auzances et dans les environs. Une collection lapidaire est également présentée en extérieur, autour de l'édifice.

USAGE DU LIEU

Auzances, bénéficiaire du dispositif Petites Villes de Demain, travaille sur les aménagements à apporter au village afin de dynamiser les différents secteurs d'activité. La mise en place d'une saison culturelle annuelle et la valorisation du patrimoine de la commune ont été mises à l'étude. Depuis 2023, la commune a engagé la restauration de la chapelle Sainte-Marguerite, ainsi que de la chapelle Sainte-Anne un peu plus loin.

Devant l'intérêt suscité par ces chantiers, ces chapelles sont aujourd'hui envisagées comme support à des actions culturelles : lectures, expositions d'art, prestations théâtrales et musicales. Ces édifices seront également intégrés à un parcours de découverte de géocaching « Terra Aventura » initié par la

Région Nouvelle-Aquitaine. Des partenariats avec les écoles locales et l'accueil de loisirs d'Auzances sont prévus pour sensibiliser le jeune public au patrimoine et à sa préservation.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

La chapelle Sainte-Marguerite est en bon état. La couverture et les murs ayant été repris dans les années 1980. Des travaux d'aménagement des abords doivent cependant être engagés pour accueillir le public dans de meilleures conditions. Cette participation apportera un soutien non négligeable à la commune compte-tenu des dépenses de restauration déjà réalisées et engagées.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2019** : réalisation d'une étude-diagnostic sur la chapelle
- ▶ **2021** : commune identifiée par le dispositif Petites Villes de Demain
- ▶ **2021-2022** : premières représentations théâtrales devant la chapelle
- ▶ **2023** : lancement des travaux de restauration
- ▶ **Mai 2024** : fin des travaux et ouverture au public du site

OCCITANIE • GARD**LE GRAND TEMPLE D'ANDUZE**

Rouvrir un temple fermé depuis six ans pour un usage partagé entre activités culturelles et culturelles

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Temple d'Anduze © Fondation du patrimoine

Nombre d'habitants : 3 300 habitants

Propriétaire : commune d'Anduze

Structure utilisatrice : Église Protestante Réformée Evangélique du Pas des Cévennes

Usage compatible : culturel

Utilisation : culte protestant

HISTOIRE DU LIEU

Au début du XIX^e siècle, la municipalité a acquis les casernes dont elle a démoli le corps central pour ériger le nouveau temple. Ces casernes ayant accueilli les « Dragons du Roi » au moment des guerres de religion, leur démolition et la construction du temple à leur place a pris une portée symbolique. Depuis de nombreuses années, l'Église protestante et la commune propriétaire ont pris l'habitude d'une étroite collaboration autour de ce bâtiment. Un groupe de travail comprenant des acteurs religieux publics et associatifs s'est réuni pour travailler sur le projet de réouverture et le partage de l'édifice. Le temple est actuellement fermé depuis six ans pour des raisons de sécurité, et des travaux de restauration sont en cours de finalisation.

USAGE DU LIEU

La configuration du lieu est idéale pour des concerts et des expositions. Sa superficie au sol de presque 900 m² et sa galerie circulaire permettent de gérer simultanément plusieurs espaces d'expositions et un espace pour les spectacles. L'objectif est de promouvoir une utilisation partagée du lieu entre la pratique religieuse et artistique qui vise à développer l'offre culturelle locale avec l'accueil d'exposition artistiques et historiques, de concerts ou de pièces de théâtre. Le temple s'inscrit plus largement dans

un dynamisme culturel promu par la ville avec l'organisation de festivals comme Jazzoparc.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

La dotation du prix Sésame permettra de finaliser les travaux d'aménagement des lieux, notamment concernant l'ameublement des espaces d'exposition. La dotation sera utilisée pour doter le lieu de cimaises, d'éclairages ou encore d'une signalétique, afin d'adapter les espaces à l'accueil d'expositions dans le respect des normes muséographiques modernes.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2019** : fermeture du temple pour des raisons de sécurité
- ▶ **Septembre 2021** : lancement du projet de restauration
- ▶ **Septembre 2024** : réouverture du lieu pour le culte et les manifestations culturelles

OCCITANIE • HAUTES-PYRÉNÉES

LE TEMPLE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Un lieu historique qui reprend vie grâce à la mobilisation locale et à une programmation culturelle riche

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Le Temple de Bagnères-de-Bigorre © Les Amis du temple protestant de Bagnères-de-Bigorre

Nombre d'habitants : 7 000 habitants

Propriétaire : association culturelle Église Protestante Unie de France en Hautes-Pyrénées

Structure utilisatrice : association Les Amis du Temple protestant de Bagnères-de-Bigorre

Usages compatibles : culturel et éducatif

Utilisation : culte protestant

HISTOIRE DU LIEU

Le développement des cures thermales, fréquentées par de nombreux anglo-saxons, fait naître au XIX^e siècle le besoin d'un lieu de culte spécifique à Bagnères-de-Bigorre. Le temple est ainsi construit en 1857 par le Pasteur Emilien Frossard, homme de foi mais aussi un passionné des sciences de la terre. Ardent Pyrénéiste, il a été à l'origine de la société d'histoire du protestantisme de la société Ramond et de la création de l'observatoire du pic du Midi.

Suite au déclin du thermalisme au XX^e siècle, le temple est de moins en moins fréquenté et son état se dégrade. Il ferme du fait de la dégradation notable de la toiture et de la chute partielle du plafond. D'importants travaux de restauration ont été entrepris et ont été terminés en 2020.

USAGE DU LIEU

L'association « Les Amis du Temple protestant de Bagnères-de-Bigorre » a été créée grâce à une convention de mise à disposition du temple de Bagnères-de-Bigorre par le temple de Tarbes. En collaboration avec une dizaine d'associations locales et régionales, des activités culturelles sont organisées depuis la fin des travaux : conférences, projections de film ou photo, expositions d'artistes locaux, concerts, théâtres, lectures ... Le temple est ainsi devenu un lieu culturel à part entière, qui contribue au rayonnement et à l'attractivité de la commune.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le prix permettra de poursuivre la modernisation de l'édifice afin de permettre les manifestations culturelles dans les meilleures conditions possibles. Les premiers travaux prévus concernent :

- ▶ L'installation d'un système de chauffage pour une utilisation de l'édifice toute l'année
- ▶ La sécurisation de la galerie par un garde-corps afin d'augmenter l'auditoire
- ▶ La restauration des boiseries et des vitraux
- ▶ L'amélioration de l'éclairage et acquisition d'une sonorisation

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **2020** : création de l'Association de Amis des Temples Protestants de Bagnères-de-Bigorre
- ▶ **2021** : fin des travaux de restauration et réouverture du temple pour le culte et des activités culturelles

2. LES NOUVEAUX USAGES

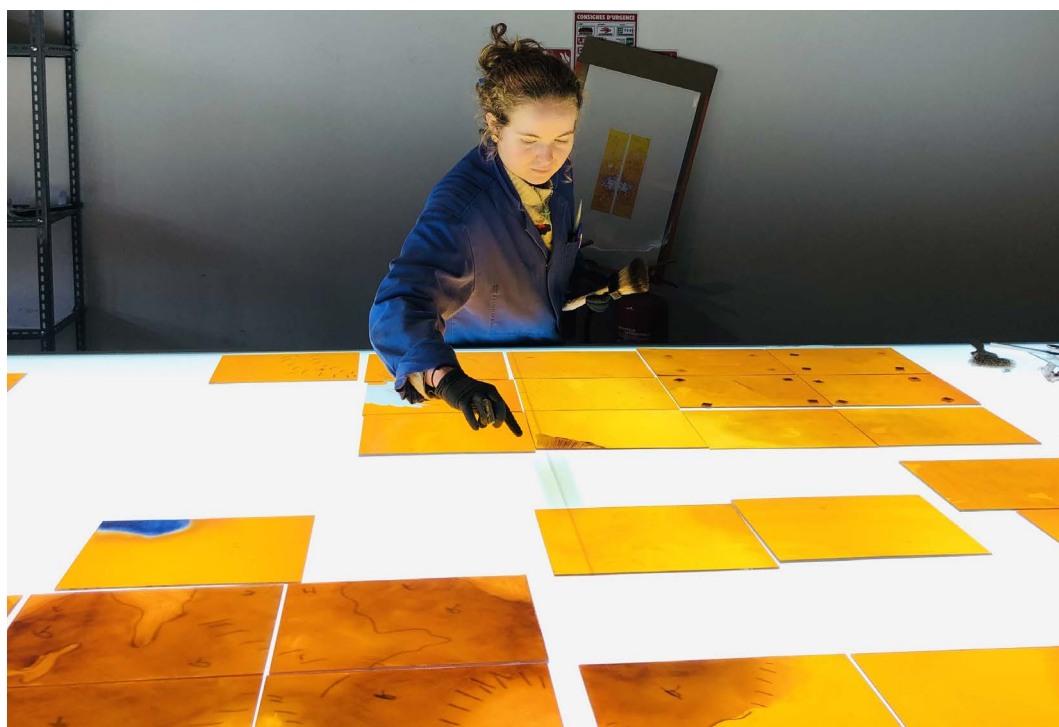
PRÉSENTATION DES 2 PROJETS LAURÉATS

[Tous les visuels presse sont téléchargeables ici](#)

GRAND EST • MARNE**ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR À REIMS**

Un musée vivant du vitrail pour préserver et transmettre les savoir-faire ancestraux

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 20 000 €



Vitrailliste © Atelier Simon-Marq

Nombre d'habitants : 179 238 habitants

Propriétaire : association diocésaine de Reims

Structure utilisatrice : atelier Simon-Marq

Usages compatibles : culturel, social, économique, touristique et éducatif

Statut : désacralisée

HISTOIRE DU LIEU

L'église paroissiale du Sacré-Cœur est construite en 1959 par les architectes Yves Michel et André Gaston, au cœur du quartier de Clairmarais. L'édifice en béton armé rappelle par ses dimensions les églises-halles. Deux immenses vitraux de 12 mètres de haut, encore en place aujourd'hui, ont été réalisés par le vitrailliste Charles Marq pour l'inauguration de l'église. Délaissé depuis de nombreuses années, l'édifice accueillait ponctuellement des classes de catéchisme jusqu'à ce que l'Atelier de vitraux Simon-Marq s'y installe en 2021 après quelques travaux d'aménagement.

USAGE DU LIEU

L'Atelier Simon-Marq souhaite mettre en place un service de visites guidées de l'atelier pour valoriser leur savoir-faire et ouvrir le lieu au public. Un espace d'exposition serait également monté dans la crypte de l'église pour présenter quelques pièces d'archives, et des vidéos autour de l'art du vitrail et du travail des vitraillistes.

Les visiteurs pourront voir les maîtres verriers à l'œuvre, ce qui permettra d'échanger sur les projets en cours. Toutes les étapes de fabrication d'un vitrail seront expliquées, des outils et des vitraux de styles différents seront exposés afin d'illustrer les techniques de ce savoir-faire.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Ce prix permettra de financer les outils de médiation pour aménager l'espace d'exposition dans la crypte de l'église :

- ▶ Création d'une baie vitrée pour afficher des croquis sur calque et esquisses d'artistes
- ▶ Mise en place de panneaux lumineux pour la mise en valeur de certains vitraux
- ▶ Création d'une vitrine pour exposer une sélection d'archives : carnet de croquis, chemins de plomb du XIII^e siècle, émaux du XIX^e siècle...
- ▶ Achat d'un tour de fenêtre pour montrer les différents systèmes d'attaches de vitraux

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **Janvier 2021** : installation de l'atelier dans l'église du Sacré-Cœur à Reims avec une volonté d'ouverture au public
- ▶ **2022** : organisation de visites d'entreprises dans les ateliers
- ▶ **Fin 2024** : début des travaux d'aménagement de l'espace d'exposition dans la crypte



Atelier de vitraux Simon-Marq dans l'église du Sacré-Cœur à Reims © Atelier Simon-Marq

[Accédez aux visuels presse ici](#)

NOUVELLE AQUITAINE • LOT-ET-GARONNE**ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA NATIVITÉ DE VIGNES**

Une ancienne église réinvestie par une artiste pour développer l'offre culturelle locale

DOTATION DU PRIX SÉSAME : 10 000 €



Église Notre-Dame de la Nativité de Vignes © Commune de Puch d'Agenais

Nombre d'habitants : 700 habitants

Propriétaire : commune de Puch d'Agenais

Structure utilisatrice : Association Puch d'Agenais Village d'Artistes

Usages compatibles : culturel, touristique et éducatif

Statut : désaffectée

HISTOIRE DU LIEU

Située dans le lieu-dit de Vignes, sur la corniche au-dessus du canal de la Garonne, l'église Notre-Dame de la Nativité a remplacé au XV^e siècle une église plus ancienne. Elle est inscrite à l'inventaire générale du patrimoine culturel. L'édifice est désaffecté depuis 1955, mais reste ouvert au public.

USAGE DU LIEU

L'association est engagée dans la redynamisation culturelle du village de Puch d'Agenais. Afin de donner un nouveau souffle à cette église aujourd'hui peu fréquentée, elle souhaite réaliser des travaux d'aménagement intérieur qui permettront d'y organiser des manifestations culturelles.

La présidente de l'association, céramiste de profession ayant également travaillé en Belgique et à Londres, est en lien avec des artistes français et internationaux pour proposer régulièrement des expositions dans l'édifice. L'église accueillera également des conférences sur les thèmes de l'art et de l'écologie à destination des habitants et des touristes.

AFFECTATION DE LA DOTATION DU PRIX SÉSAME

Le Prix servira à financer des travaux d'aménagement intérieur pour permettre l'accueil du public dans le cadre des expositions et conférences organisées : nettoyage de l'intérieur et sablage du bois, achat de mobilier d'exposition et de luminaires.

DATES CLÉS DE L'INITIATIVE

- ▶ **Juillet 2023** : concert organisé dans le cadre du lancement de l'association et mise en place du projet culturel
- ▶ **Juin 2024** : fin prévisionnelle des travaux d'aménagement
- ▶ **Juillet 2024** : première exposition dans l'édifice autour de 5 artistes



Église Notre-Dame de la Nativité de Vignes © Commune de Puch d'Agenais